

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CR REUNIONNAIS
DU 12 DECEMBRE 2003
DEBATS / DISCUSSIONS

Etaient présents :

- **PARPETTE René-Pierre - 7 A L'OUEST**
- **BIGA Benjamin - EST'KALAD CLUB**
- **BARJOLIN Rémy - ESCALADE D'ABORD**
- **MAILLOT Mathieu - ESCALADE D'ABORD**
- **HOAREAU Hugues - ESCALADE D'ABORD**
- **GAUTHIER Sylvain - ESCALADE EVASION**
- **SAUTRON Sully - ESCALADE D'ABORD**
- **LAFONT Fabienne - ESCALADE D'ABORD**
- **DEVERGNE Philippe - 7 A L'OUEST**
- **VICTOIRE Corinne - ESCALADE EVASION**
- **LALLEMAND Frédéric - EST'KALAD CLUB**
- **HOARAU Didier - ESCALADE D'ABORD**
- **RIVIERE Xavier - ESCALADE D'ABORD**
- **TREUILHE Christian - ESCALADE D'ABORD**
- **TREUILHE Maryse - ESCALADE D'ABORD**
- **DUCROCQ Claude - ECHO DES RAVINES**
- **DORIER Yves - EST'KALAD CLUB**
- **BLANCO Omar - EST'KALAD CLUB**
- **NOMINE Patrice - EST'KALAD CLUB**
- **AH-FAT Gilbert - GRIMP'AZOT**
- **CAILLAUD Thierry - 7 A L'OUEST**
- **SOMNY Bernard - EST'KALAD CLUB**
- **ETCHAR Vincent - 7 A L'OUEST**
- **BIZE Muriel - 7 A L'OUEST**
- **DELMAS Juliette - ASCAC**
- **GRANDREMY Philippe - ASCAC**
- **HURTEVENT Frédéric - ASCAC**
- **GABORIAUD Philippe - ASCAC**
- **MAILLOT Véronique**
- **BIEDERBECK Pierre - EST'KALAD CLUB**
- **AUZANEAU Christian - MONTAGNE REUNION**

En introduction

Sont annoncés les temps de prise de parole ainsi que la durée théorique des différents points de l'ordre du jour. Distribution de l'enquête aux clubs diffusée par la FFME.

Compte tenu du retard d'un certain nombre de représentants, le vote du compte rendu de l'AG du 14/12/02 et les propositions au vote des nouveaux statuts sont reportés après les points 3/ et 6/ de l'ordre du jour.

Rapport moral de la Présidente :

Après vérification des mandats, l'Assemblée Générale débute à 18h30 avec le bilan moral de la présidente du Comité, Mme Delmas Juliette.

Document présenté

Bilans techniques des commissions sur l'année 2003 présentés par chaque responsable de commission.

L'AG se poursuit avec les bilans techniques des différentes commissions. Ces bilans sont distribués et peuvent être consultés par chaque représentant de club dans les dossiers de l'AG.

Nous rendrons compte ici des débats et questions soulevés à la suite de ces bilans.

❖ Bilan de la commission Escalade par Patrice Nominé :

Etre membre d'une commission...

Sully Sautron du club Escalad'abord demande qui peut intégrer la commission et comment on peut en faire partie.

Juliette Delmas explique que la personne intéressée doit avant tout exprimer clairement la volonté d'en faire partie, elle est ensuite cooptée par les membres de la commission. Son président est désigné par les membres intéressés pour constituer cette commission, après avis consultatif du comité directeur. L'an dernier, cette même question avait été soulevée par ce club, peut être faudrait il y instaurer une communication à ce sujet.

Muriel Bize, secrétaire du CRR, précise que le processus est expliqué dans les nouveaux statuts du Comité.

Mme Lafont, du club escalad'abord, trouve qu'il y est dommageable que la cooptation ne permette pas d'échapper aux problèmes relationnels, notamment ceux que connaît le club escalad'abord avec les membres du CRR. Par conséquent, la commission serait fermée aux membres du club.

Juliette Delmas rappelle qu'il est normal que, dans le cadre du travail entièrement bénévole que réalisent toutes les personnes faisant partie de ces commissions, les principes d'entente au sein du groupe et de plaisir de travailler ensemble dominent ces cooptations. Il semble difficile d'envisager de coopter des personnes qui s'opposent systématiquement aux projets de la commission.

Patrice Nominé souligne que la commission escalade est ouverte à de nouvelles personnes, elle a d'ailleurs eu le grand plaisir d'accueillir pour 2003 Rémy Lescat et Benjamin Biga qui se sont manifestés à plusieurs reprises.

Escalade d'Abord refuse le principe des Equipes Régionales...

Sully Sautron, nouveau président d'Escalade d'Abord, précise que son club n'est pas contre le CRR mais contre « les équipes Régionales ». Il souhaite rappeler les motifs de leur positionnement. Il explique que leurs jeunes ont des entraînements aux mêmes moments que les regroupements de l'équipe et ne peuvent donc pas venir.

Juliette Delmas précise qu'il revient aux clubs souhaitant intégrer leurs jeunes de s'organiser pour les libérer, étant donné qu'un calendrier est envoyé aux clubs dès le début de l'année. Comment cela se passe en Equipe de France... ?

Sully Sautron regrette que seuls les résultats des jeunes de l'équipe régionale soient donnés dans le bilan de la commission escalade et non les résultats obtenus par les jeunes de son club. Est-ce un choix délibéré ?

P.Nominé répond par l'affirmatif mais précise qu'il leur revient aussi de le faire évoluer.

Sully Sautron s'interroge sur les résultats de l'équipe régionale aux Championnats de France.

P. Nominé lui rappelle les places très honorables des jeunes de l'équipe en finale aux 2 opens internationaux auxquels ils ont participé, même si les résultats aux France n'ont pas tous été ceux escomptés.

Financement des départs aux compétitions nationales...

A plusieurs reprises, Rémy Barjolin et Didier Hoareau se demandent pourquoi les jeunes de leur club, qui se déplacent sur les compétitions, ne peuvent prétendre à une aide financière.

Juliette Delmas répond qu'il n'est pas concevable de soutenir des jeunes qui n'intègrent pas les équipes régionales. Si le comité établit des démarches pour faire fonctionner ses projets, il doit respecter sa politique de développement.

Patrice Nominé rappelle qu'une démarche de concertation entre le comité et ce club est amorcée, et espère qu'elle portera ses fruits. En septembre dernier, le club Escalade d'Abord a refusé la participation aux tests de sélection organisés pour les meilleurs jeunes grimpeurs de l'île.

Juliette Delmas précise que le comité ne va pas constamment dépenser de l'énergie et du temps pour un groupe qui refuse de s'associer aux projets collectifs. Elle précise aussi que les questions récurrentes d'argent posé par ce club ne doivent pas être la solution de conciliation. Il s'agit avant tout de s'intégrer à une dynamique collective basée sur un ensemble de projets en direction d'un groupe de jeunes grimpeurs qui vivent des expériences ensembles.

Un film pour tout dire ..., présenté par le cadre technique fédéral, Philippe Gaboriaud.

A l'issue de ces débats qui ont largement dépassé le temps imparti, Philippe Gaboriaud présente les actions qu'il a menées au sein du CRR cette année, au travers d'un film qui relate les moments forts des stages d'entraînement, des formations en canyon et escalade, des journées d'équipement, des compétitions...

Un moment d'évasion très apprécié par tous.

A l'issue de ce film, Madame Treuilhé constate que le programme des jeunes des Equipes Régionales est formidable. Elle s'interroge toutefois sur les actions entreprises par le comité pour son fils.

Juliette Delmas rappelle les multiples conversations téléphoniques à ce sujet, et rappelle que le comité régional soutient Christophe à chaque fois que cela lui est possible, et qu'au départ de la Réunion, Christophe a totalement sa place sur tous les stages prévus par le comité. Juliette Delmas souligne que le programme très chargé de Christophe ne lui permet jamais d'être disponible pour le stage Afrique du Sud.

❖ Bilan de la commission formation présenté par Yves Dorier :

Rémy Barjolin demande des précisions sur les formations dans les clubs et notamment sur le fonctionnement des passeports.

Y Dorier fait référence à des livrets avec différents niveaux à faire valider par un initiateur FFME puis par la FFME nationale. Cet outil est une très bonne dynamique pour nos jeunes désireux de se former.

Yves Dorier souligne également le souhait de communiquer davantage avec les clubs en matière de formation, afin de répondre à leurs besoins. Il faut que les clubs fassent cette démarche.

❖ Bilan de la commission canyon par Sylvain Gauthier :

S. Gauthier souligne l'ouverture de la commission canyon à toutes les personnes désireuses de participer.

Le bilan fait état d'une activité très intense au sein de cette commission, notamment en matière de négociation et d'avancement sur les conventionnements de sites ainsi que sur la mise en place des normes fédérales d'équipement.

Sylvain Gauthier souligne le souhait du comité régional à travailler en concertation avec les professionnels, démarche qu'il a déjà engagé depuis 1 an.

❖ Bilan de la commission équipement par Philippe Grandrémy :

P. Gaboriaud rappelle l'aide des communes de Saint Leu et des Avirons pour l'équipement du site de blocs des Avirons.

Sébastien Rivière annonce son souhait d'intégrer la commission équipement.

P. Grandrémy lui propose de faire une demande écrite avec explication de son projet d'équipement. Il précise que l'équipement doit se faire dans le respect des normes fédérales.

Il rappelle les difficultés rencontrées au niveau du topo qui avance, doucement mais sûrement.

❖ Bilan de la commission promotion par Véronique Maillot :

Véronique Maillot en profite pour rappeler les heures d'ouverture du bureau pour toute personne désireuse d'informations. Elle exprime son plaisir à travailler pour et dans le cadre du comité. Elle regrette néanmoins avoir à relancer éternellement certaines personnes pour le retour de documents urgents.

❖ Bilan financier (et prévisionnel 2004) présenté par Pierre Biederbeck :

C'est la 1^{ère} année où le budget fonctionne par commission, ce qui donne un bilan très sérieux et lisible.

Mme Treuilhé demande sur quelles bases sont allouées les subventions et qu'est-ce qu'on met en place pour les jeunes en équipe de France, comme son fils.

P. Biederbeck répond que les subventions sont obtenues à partir de dossiers de demande de subventions, remplis par les membres du CRR (et notamment un énorme travail réalisé par J Delmas et P Nominé). Il faut remplir des fiches-actions en rapport à des postes d'attribution précis (formation, perfectionnement des jeunes athlètes..).

Le FNDS, la Région et le Département participent aux financements des projets du CRR en respectant chacun des domaines précis. L'absence de pôle Escalade ne permet pas au Département de soutenir nos projets Jeunes. Il n'y a que le FNDS et la Région qui financent. Le département ne donne que 1000 euros / an pour le fonctionnement du CRR.

Juliette Delmas rappelle que Christophe et Caroline perçoivent une bourse d'étude et ont la possibilité de bénéficier d'un billet d'avion Réunion/paris par la Région et le Département.

R. Barjolin se demande si le CRR se sert des résultats des grimpeurs en compétition pour remplir ces dossiers et toucher des subventions.

P. Nominé précise qu'il n'est fait mention que des résultats des jeunes de l'équipe régionale.

Concernant les jeunes en pôle France, P. Grandrémy annonce que le club ASCAC aide substantiellement Caroline Ciavaldini. Il revient en effet au club où sont licenciés les athlètes de les aider.

Mme Lafont demande si on peut institutionnaliser au sein du CRR une aide pour les grimpeurs sélectionnés en Pôle France.

P. Nominé est d'accord pour réfléchir à cette proposition.

S. Sautron demande s'il est possible que le CRR demande des subventions pour des grimpeurs hors équipe régionale, notamment pour Didier Hoareau.

Corinne Victoire lui indique qu'il existe des dossiers de demande de subvention pour les clubs.

M Bize rappelle en outre qu'il n'y a pas d'aide individuelle pour les grimpeurs de l'équipe, mais des budgets alloués à des projets.

S. Gauthier, de la commission canyon, souligne que la répartition budgétaire est chose difficile et qu'il n'y a pas seulement l'escalade à gérer au CRR. Il ne faut pas s'imaginer

que le CRR déborde de subventions, de plus chaque demande de subventions correspond à plusieurs journées de travail.

P. Biederbeck indique que le budget de la commission escalade correspond à 1/5^{ème} de l'ensemble des actions menées par le CRR.

S. Sautron annonce son souhait d'aller vers une conciliation-concertation autour de 3 problèmes : l'équipement des grimpeurs, l'entraînement des grimpeurs dans l'équipe régionale et la présence des entraîneurs de clubs lors des compétitions.

Juliette Delmas précise que le prévisionnel 2004 intègre le financement du Plan Régional d'Équipement, ce qui est conséquent. Par contre, le financement de la salle Régionale reste un dossier à part.

Sont votés à l'unanimité les nouveaux statuts du CRR et les points plus particuliers concernant :

- **le bilan de l'assemblée générale 2002 adopté à l'unanimité.**
- **l'aide des clubs au CRR, qui s'élève à 5 euros par licencié.** (voir présentation de la motion proposée au vote.)

Résultats du vote : 12 pour, 1 abstention et 2 contre du club de l'ASCAC.

La planification de financement sera quant à elle revotée chaque année, après une intervention de Christian Auzaneau du club de Montagne Réunion, qui peut se positionner au nom de son club pour cette année, mais difficilement pour les années à venir.

A cet effet, Gilbert AH-FAT demande des précisions concernant les tarifs de la licence FFME : en référence au courrier (datant du 16 Juillet 2003) que tous les clubs ont dû recevoir de la fédération, qui avait pour objet les licences 2003-2004, il est mentionné que le coût de la licence adulte est de 43 €, la licence jeune (-18 ans) de 35 €, la licence famille est fixée à 26,90 €.

- **La désignation de la Présidente ou du vice président pour représenter la Réunion à l'AG Nationale de la FFME cette année, en mars 2004.**

Résultats du vote : 14 pour et 1 abstention de la part d'escalad'abord.

- **Le compte rendu de l'AG 2003 et les orientations 2004**

Bilan moral de la présidente : 13 pour et 2 abstentions d'escalad'abord.



Comité Régional de la Réunion

Bilan financier : 13 pour et 2 abstentions d'escalad'abord.

Les débats n'ayant pas permis de clôturer l'ordre du jour de l'AG, la séance se termine à 21h30 sans que soit présenté le programme d'activités 2003/2004 par les responsables de commissions. L'ensemble des projets a été remis en début d'assemblée dans un dossier attribué à chaque club. Juliette Delmas demande à l'assemblée si une personne souhaite soulever un point particulier au sujet des projets 2004. Aucune objection.

Juliette Delmas souligne un point absent des orientations 2004 Escalade, celui de la mise en place d'une journée de sélection des meilleurs Seniors pour une participation aux Championnats de France de blocs 2004. Les informations seront communiquées à l'ensemble des clubs dès la rentrée 2004 afin d'organiser au mieux cet évènement que le comité souhaite mettre en place pour la première fois, à l'attention de la catégorie Seniors. Une belle reconnaissance...

BIZE Muriel souligne que sur la prochaine Assemblée Générale électorale elle présentera sa démission.

La séance se clôture sur ce point et les membres intéressés sont conviés à un apéritif.

Merci de votre attention

La secrétaire
M.BIZE

La présidente
J.Delmas